

Destinée à l'utilisateur

Instructions d'utilisation aquaPLUS



Chaudière murale à gaz à ballon intégré

VUI 240-7
VUI 280-7

VUI 242-7
VUI 282-7

Sommaire

	Page
Remarques au sujet de la documentation	3
Fixation et conservation des documentations	3
Symboles utilisés	3
1 Généralités	3
1.1 Plaque signalétique	3
1.2 Identification CE	3
1.3 Usage conforme	3
1.4 Responsabilité	3
1.5 Garantie Constructeur!	3
2 Sécurité	5
2.1 Consignes de sécurité	5
2.1.1 Implantation et réglage	5
2.1.2 Odeur de gaz	5
2.1.3 Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage	5
2.1.4 Matières explosives et très inflammables	5
2.1.5 Entretien	5
2.2 Avertissements	5
2.2.1 Protection anticorrosion	5
2.2.2 Contrôler le niveau d'eau	5
2.2.3 Remplissage de l'installation de chauffage	5
2.2.4 Groupe électrogène de secours	5
2.2.5 Pertes d'étanchéité	5
2.2.6 Pression de raccord de l'eau potable	5
3 Commande	6
3.1 Aperçus	6
3.1.1 Eléments de commande	6
3.1.2 Affichage	6
3.2 Contrôles avant la mise en service	7
3.2.1 Ouvrir les vannes d'arrêt	7
3.2.2 Contrôle du niveau d'eau	7
3.3 Fonctionnement en Eau Chaude Sanitaire	7
3.3.1 Activation et désactivation du système aquathermique	8
3.3.2 Prélèvement d'eau chaude sanitaire	8
3.4 Fonction chauffage	9
3.4.1 Régler la température départ chauffage	9
3.4.2 Régler la régulation externe	9
3.5 Affichages d'état	10
3.6 Reset déparasitage	10
3.6.1 Anomalies lors de l'allumage	10
3.6.2 Anomalies lors de la préparation de l'ECS	11
3.6.3 Anomalies dans le conduit des produits de combustion	11
3.7 Mise hors service	11
3.7.1 Arrêt chauffage	11
3.7.2 Arrêt de l'appareil	12
3.8 Entretien et maintenance	12
3.9 Protection antigel	12
3.10 Recherches d'anomalies	12
3.11 Remplir la chaudière et l'installation du côté du chauffage	13
3.12 Vidange de la chaudière et l'installation du côté du chauffage	13
3.13 Remplir la chaudière du côté de l'eau potable	13
3.14 Vidange de la chaudière du côté de l'eau potable	14

Remarques au sujet de la documentation 1 Généralités

Les remarques suivantes vous permettent de vous orienter dans toute la documentation. Outre cette notice d'installation et de maintenance, d'autres documentations sont également valables. Pour les dommages résultant du non-respect de ces notices, nous n'assumons aucune responsabilité.

Fixation et conservation des documentations

Mettez à la disposition de l'exploitant de l'installation ces notices d'installation et de maintenance ainsi que les outils de travail. Ce dernier prend en charge la conservation des documentations et des outils de travail afin de les garder à portée de main en cas de besoin.

Symboles utilisés

Respectez lors de l'installation de l'appareil les consignes de sécurité dans cette notice d'installation!



Danger!
Danger inévitable pour la sécurité des personnes!



Attention!
Situation pouvant s'avérer dangereuse pour le produit et l'environnement!



Remarque!
Informations et recommandations utiles.

- Symbole pour une activité requise

1.1 Plaque signalétique

La plaque signalétique se trouve au dos du bornier de raccordement.

1.2 Identification CE

Avec l'identification CE, il est attesté que les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive sur les appareils à gaz (directive 90/396/CEE du Comité) et de la directive sur la compatibilité électromagnétique (directive 89/336/CEE du Comité). Les appareils sont conformes aux exigences élémentaires de la directive relative au rendement (directive 92/42/CEE du Comité).

1.3 Usage conforme

Les appareils aquaPLUS de Vaillant sont construits selon les règles de l'art et le niveau actuel de la technique, ainsi qu'en respectant les règles de sécurité. Toutefois, une utilisation incorrecte ou non conforme peut être à l'origine d'un risque corporel et/ou avoir des répercussions négatives sur le fonctionnement des appareils et d'autres matériaux. Les appareils sont prévus pour servir de générateurs de chaleur pour des installations de chauffage central à eau chaude en circuit fermé, ainsi que pour la préparation de l'eau chaude. Un autre usage ou un usage qui en découle est considéré comme non conforme à la destination première de l'appareil. Le fabricant/fournisseur rejette toute responsabilité pour des blessures corporelles et/ou des dommages matériels résultant d'un usage non conforme. La responsabilité incombe dans son intégralité à l'utilisateur. Fait également partie d'un usage conforme le respect des instructions d'utilisation et d'installation, ainsi que des conditions d'entretien et de maintenance.



Remarque!
Gardez cette notice d'utilisation pour une utilisation future.

1.4 Responsabilité



Attention!
Les dommages et risques corporels qui résultent du non-respect des présentes instructions de service ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité!

1.5 Garantie Constructeur!

Vous venez d'acquérir un appareil Vaillant. Félicitations! Vaillant, leader européen pour la fabrication des chaudières gaz, assure la garantie des appareils Vaillant dans le cadre de la législation en vigueur (Loi 78-12 du 4/10/78).

Pour bénéficier de la garantie légale de deux ans, l'appareil doit impérativement être installé par un professionnel qualifié, suivant les règles de l'art et

1 Généralités

normes en vigueur, notamment en ce qui concerne l'arrêté du 2/08/77, le D.T.U. gaz 61-1, le règlement sanitaire départemental et les normes NF C 15100 pour l'installation électrique.

En outre, son utilisation doit être correcte, et ceci conformément à notre notice d'emploi. Dans ces conditions, une garantie de DEUX ANS contre tout vice de fabrication ou défaut de matière courra A COMPTE DE LA PREMIERE DATE DE MISE EN SERVICE effectuée par un professionnel qualifié (logement occupé ou vacant).

Cette garantie de DEUX ANS est obligatoirement subordonnée à un entretien annuel effectué par un professionnel qualifié dès la première année d'utilisation (Circulaire ministérielle du 09/08/78 - JO du 13/09/78). Conformément à la législation rendant obligatoire l'entretien annuel, nous vous conseillons de souscrire un contrat d'entretien auprès d'un professionnel membre du réseau technique Vaillant.

La garantie couvre la réparation ou le remplacement pur et simple des pièces reconnues par nous comme défectueuses à l'origine et ce, si nécessaire, après retour en nos locaux pour examen.

Garantie complémentaire Vaillant FRANCE S.A.R.L. (utilisez votre carnet d'entretien) pour les appareils installés en France métropolitaine.

Une garantie complémentaire pièce (hors main d'oeuvre et déplacement) de 3 ans sur le corps de chauffe et le brûleur vous sera accordée par Vaillant FRANCE si:

- L'installation est faite par un professionnel du réseau technique Vaillant, si la chaudière est conforme aux normes CE FR.
- La souscription d'un contrat d'entretien annuel a été faite dès la première mise en route (professionnel qualifié de réseau technique Vaillant).

Le circulateur incorporé n'est garanti que s'il n'a jamais été démonté.

La garantie ne saurait être retenue:

- En raison d'une mauvaise installation de l'ensemble chauffage ou d'installation non conforme, ainsi qu'en cas de fonctionnement défectueux de la chaudière résultant d'un usage anormal ou abusif, d'une insuffisance d'entretien ou d'une inadaptation au gaz utilisé.
- D'une manière non limitative, suite à des détériorations provenant d'une mauvaise ventilation du local, d'un tirage défectueux, d'écoulement d'eau de condensation de la cheminée dans l'appareil, de phénomènes de corrosion liés ou non à l'incorporation de produits additifs dans le circuit de chauffage, ou dans le local d'installation de l'appareil, du gel de l'installation, de variations anormales de tension ou d'un mauvais branchement électrique.

La garantie cesse dans le cas où l'appareil a fait l'objet

d'une réparation ou d'une modification par une intervention étrangère à nos services ou à nos mandataires.

La garantie ne saurait ouvrir droit à une indemnité pour quelque cause que ce soit.

En cas de litige, les tribunaux du siège de notre Société sont seuls compétents.

La présente garantie n'exclut pas le bénéfice au profit de l'acheteur de la garantie légale prévue par l'article 1641 du Code Civil.

2 Sécurité

2.1 Consignes de sécurité

2.1.1 Implantation et réglage

L'implantation, les travaux de réglage, ainsi que la maintenance et les réparations des appareils ne doivent être effectués que par un professionnel qualifié.

2.1.2 Odeur de gaz

Si une odeur de gaz se fait sentir, il convient de respecter les consignes de sécurité suivantes:

- N'allumez/n'éteignez pas la lumière et ne touchez aucun autre commutateur électrique; n'utilisez pas de téléphone dans la zone dangereuse, pas de flamme nue (par ex. briquet, allumette),
- Ne pas fumer dans la zone de danger,
- Fermer le robinet d'arrêt gaz,
- Aérer la zone de danger,
- Avertissez vos colocataires et quittez la maison,
- Prévenez la compagnie de gaz (c'est à dire GDF en France).

2.1.3 Modifications dans l'environnement de l'appareil de chauffage

Il est interdit de modifier quoi que ce soit:

- sur l'appareil de chauffage,
- sur les conduites de gaz et d'arrivée d'air, les canalisations d'eau et les lignes d'alimentation de courant,
- sur le conduit d'évacuation des produits de combustion,
- sur la soupape de sécurité pour l'eau de chauffage,
- sur les éléments structurels qui peuvent avoir une influence sur la sécurité de fonctionnement de l'appareil.

2.1.4 Matières explosives et très inflammables

Ne pas utiliser et ne pas stocker de matières explosives ou très inflammables (par exemple de l'essence, du papier, de la peinture) dans le lieu où est installé l'appareil.

2.1.5 Entretien

Il est nécessaire de faire entretenir l'appareil une fois par an. Pour ce faire, prenez contact avec votre revendeur/distributeur. Nous vous recommandons de signer un contrat de maintenance/inspection avec un professionnel qualifié.



Attention!

Utiliser les appareils VUI 242-7 et 282-7

- pour la mise en service
- pour effectuer un contrôle
- en fonctionnement continu

n'est autorisé que si les conditions suivantes sont remplies : le couvercle de la chambre est fermé ; la ventouse est intégralement montée et fermée.

2.2 Avertissements

2.2.1 Protection anticorrosion

Ne faites pas usage de spray, de solvant, de nettoyant chloré, de peinture, de colle, etc., à proximité de l'appareil. En effet, dans certaines circonstances défavorables, ces substances peuvent provoquer une corrosion, y compris dans le conduit d'évacuation des produits de combustion.

2.2.2 Contrôler le niveau d'eau

Contrôler le niveau d'eau dans l'installation régulièrement.

2.2.3 Remplissage de l'installation de chauffage

Pour remplir ou réajuster le niveau d'eau dans l'installation de chauffage, vous pouvez utiliser normalement de l'eau du réseau. Cependant, dans certains cas exceptionnels, la qualité de l'eau laisse fortement à désirer et ne se prête pas au remplissage de l'installation de chauffage (par exemple de l'eau fortement corrosive ou fortement calcaire). Si un tel cas se présente, veuillez vous adresser à votre installateur.

Pour la préparation de l'eau chaude, n'utilisez aucun produit d'addition.

2.2.4 Groupe électrogène de secours

Votre installateur agréé a raccordé votre appareil au réseau électrique lors de l'installation.

Si vous souhaitez maintenir l'appareil dans un état de fonctionnement au moyen d'un groupe électrogène de secours en cas de panne de courant, les valeurs techniques (tension, fréquence, mise à terre) de ce dernier doivent être compatibles avec celles du réseau électrique et correspondre au moins à l'absorption de puissance de votre appareil. N'hésitez pas à demander conseil auprès de votre installateur.

2.2.5 Pertes d'étanchéité

En cas de pertes d'étanchéité éventuelles au niveau de la canalisation d'eau chaude entre l'appareil et les prises d'eau, fermez immédiatement le robinet d'arrêt de l'eau froide sur l'appareil et faites réparer la perte d'étanchéité par un professionnel qualifié.

2.2.6 Pression de raccord de l'eau potable

Avec des pressions de raccord de l'eau potable de plus de 6,0 bars, un détendeur homologué doit être installé dans la conduite d'alimentation de l'eau froide. La pression d'alimentation doit être réglée sur 4,0 bars. Pour le montage dans l'appareil, vous disposez également du détendeur n° art. 306 283 de la gamme des accessoires Vaillant.

Demandez conseil à votre installateur agréé

3 Commande

3 Commande

3.1 Aperçus

3.1.1 Éléments de commande

Appuyez sur le volet frontal en haut au centre et ouvrez-le vers vous.

Vous pouvez alors reconnaître des éléments de commande; ces derniers possèdent les fonctions suivantes:

- 1 Sélecteur de réglage de la température de départ chauffage.
- 2 Touches "+" et "-" pour avancer ou reculer la lecture de l'affichage (pour les installateurs lors des travaux de réglage et lors de la recherche de pannes).
- 3 Interrupteur principal pour la mise sous tension ou hors tension de l'appareil.
- 4 Manomètre pour indiquer la pression dans l'installation de chauffage.
- 5 Régulation intégrée (accessoire pour accroître le confort d'utilisation).
- 6 Touche "I" pour faire apparaître des informations.
- 7 Panneau d'affichage pour indiquer le mode d'exploitation actuel ou pour afficher certaines informations supplémentaires.
- 8 Touche de "Reset": pour réinitialiser certaines anomalies.
- 9 Sélecteur de réglage de la température de l'eau chaude sanitaire.

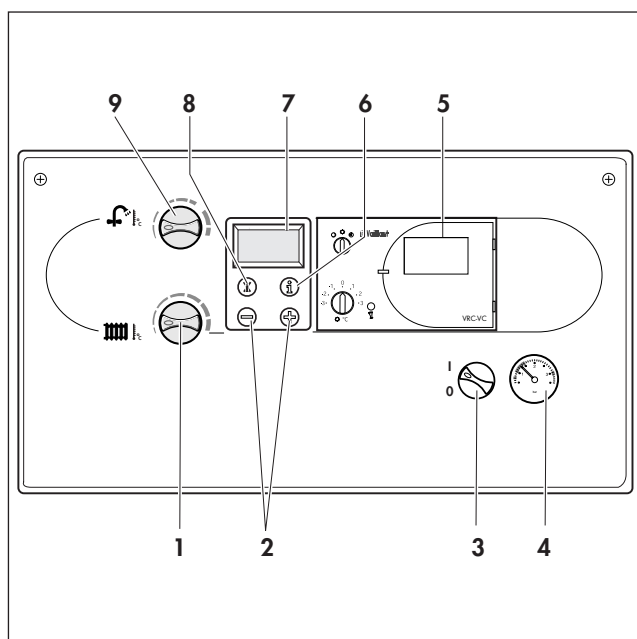


Fig. 3.1: Éléments de commande

3.1.2 Affichage

Vous pouvez obtenir les informations suivantes sur l'affichage:

- 1 Anomalie dans le conduit d'air/des gaz brûlés
- 2 Mode chauffage activé
- 3 Soutirage de l'eau chaude
- 4 Démarrage à chaud activé
- 5 La pompe de chauffage est commandée
- 6 La soupape interne des gaz est commandée
- 7 Température départ de chauffage activée (par ex. 50 °C)
ou
Affichage d'un code d'état ou d'un code d'erreur.
- 8 Fonctionnement du brûleur en ordre (flamme sans croix)
ou
Anomalie de la flamme (flamme avec croix)

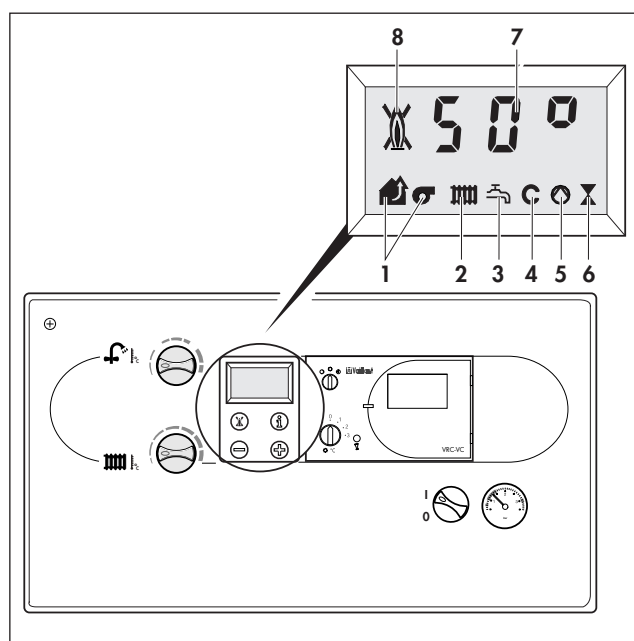


Fig. 3.2: Affichages

3.2 Contrôles avant la mise en service

3.2.1 Ouvrir les vannes d'arrêt

Remarque!
 La vanne d'arrêt eau froide doit être ouverte.

- Ouvrez un robinet de puisage eau chaude et assurez-vous que de l'eau s'en écoule.
- Vérifiez si les soupapes d'arrêt des canalisations départ et retour chauffage (1 et 2) et le robinet gaz (3) sont ouverts.

Remarque!
 Les vannes d'arrêt des canalisations départ et de retour chauffage et le robinet gaz sont ouverts lorsque l'encoche correspond avec le sens d'écoulement de l'eau.

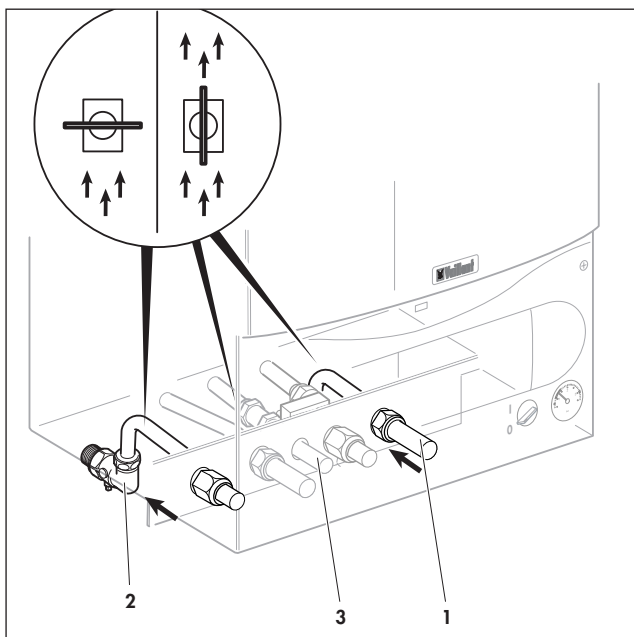


Fig. 3.3: Ouvrir les vannes d'arrêt

3.2.2 Contrôle du niveau d'eau

- Contrôlez le niveau d'eau (pression de remplissage) de l'installation sur le manomètre (1).

Pour un fonctionnement irréprochable de l'installation de chauffage, à froid, l'aiguille du manomètre (1) doit se trouver dans la zone de pression de remplissage entre 1,0 et 2,0 bars. Si la pression est inférieure à 0,75 bar, ajoutez de l'eau en conséquence (voir p. 13).

Si l'installation de chauffage s'étend sur plusieurs étages, des valeurs supérieures peuvent s'imposer pour le niveau d'eau de l'installation sur le manomètre. Interrogez votre société spécialisée à ce sujet.

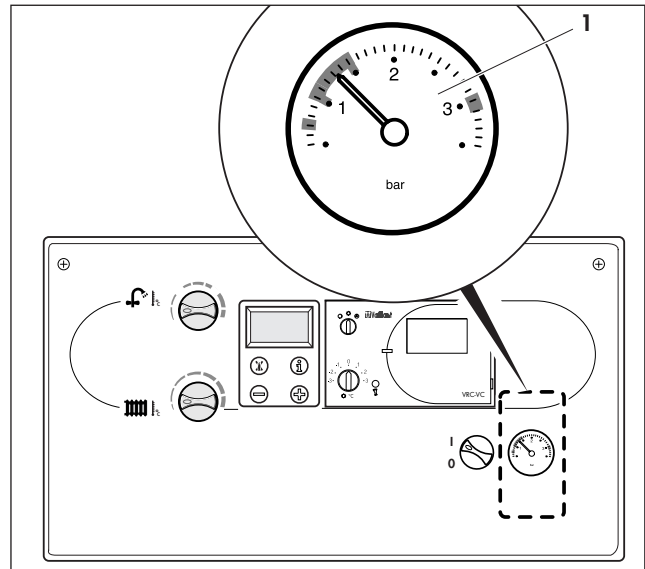


Fig. 3.4: Contrôle du niveau d'eau

3.3 Fonctionnement en Eau Chaude Sanitaire

Attention!
 L'interrupteur principal ne doit être mis sous tension que si l'installation de chauffage est correctement remplie d'eau. En cas de non-respect, la pompe et l'échangeur thermique pourraient être endommagés.

- Tournez l'interrupteur principal (2) en position "I".
- Réglez le bouton (3) de réglage de la température de l'eau chaude sur la température souhaitée.
 Correspondances:
 a - butée gauche env. 50 °C
 b - butée droite max. 65 °C

Attention!
 Si la dureté de l'eau est supérieure à 10 °dh (1,79 mol/m³) régler le sélecteur ECS (3) au maximum en position centrale (fig. 3.5).

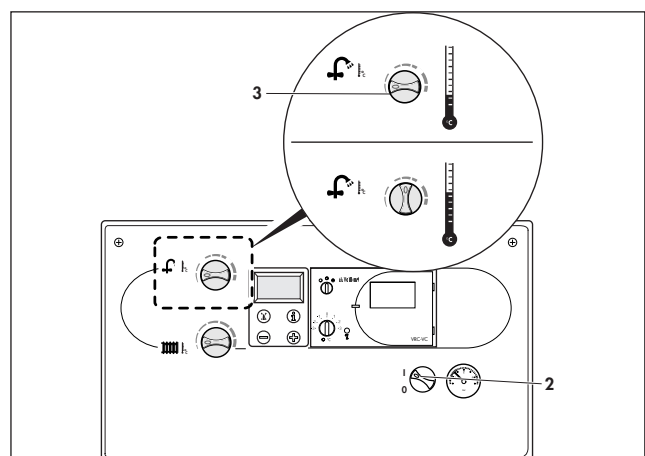


Fig. 3.5: Fonctionnement en Eau Chaude Sanitaire

3 Commande

3.3.1 Activation et désactivation du système aquathermique

Le système aquathermique du modèle aquaPLUS vous permet d'obtenir immédiatement de l'eau chaude à la température souhaitée, sans temps de chauffage. Pour cela, l'échangeur thermique d'eau chaude du modèle aquaPLUS est maintenu à un niveau de température présélectionné.

- Pour mettre en service le système de réchauffage de l'échangeur sanitaire, tourner brièvement le sélecteur (1) vers la droite jusqu'à la butée. Sélectionnez maintenant la température souhaitée. Le symbole "C" apparaît à l'écran et indique que le système de démarrage à chaud est activé. L'eau est alors maintenue continuellement à cette température et est immédiatement disponible pour un puisage.
- Pour mettre hors service le système de réchauffage de l'échangeur sanitaire, tourner brièvement le sélecteur (1) vers la gauche jusqu'à la butée. Le système de démarrage à chaud est désactivé lorsque vous tournez le bouton molette (1) brièvement vers la gauche jusqu'à la butée. Le symbole "C" disparaît de l'écran.

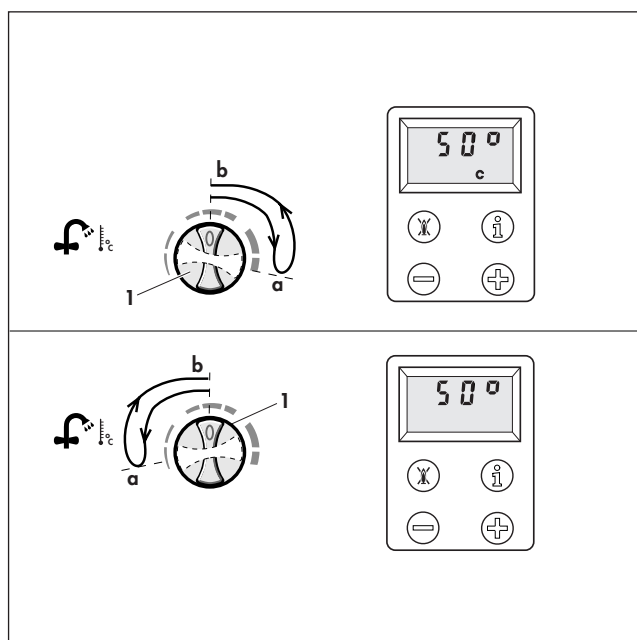


Fig. 3.6: Activation et désactivation du système aquathermique

3.3.2 Prélèvement d'eau chaude sanitaire

Lors de l'ouverture d'un robinet d'eau chaude sanitaire (1) à une prise de prélèvement (lavabo, douche, baignoire, etc.), l'appareil vous fournit de l'eau chaude. Après avoir prélevé la quantité déterminée, l'appareil se met automatiquement en marche ; le préparateur intégré à l'appareil est rechargé (si nécessaire, l'appareil se remet en marche uniquement à la fin du prélèvement).



Attention!

Les appareils sont équipés d'une commutation automatique de protection contre la légionellose: Si la température baisse en dessous de 50° C dans le préparateur d'ECS, celui-ci est réchauffé une fois en 24 heures à 65° C. Ainsi, l'eau se trouvant dans le préparateur est désinfectée thermiquement. En utilisant un appareil de régulation Vaillant avec fonction intégrée « Désinfection thermique », il est possible en plus de la commutation automatique de protection contre la légionellose de programmer une désinfection hebdomadaire à env. 70° C (voir notice d'utilisation de l'appareil de régulation). N'oubliez pas qu'à l'issue de la désinfection thermique il peut exister un risque de brûlures lors de prélèvement d'eau.

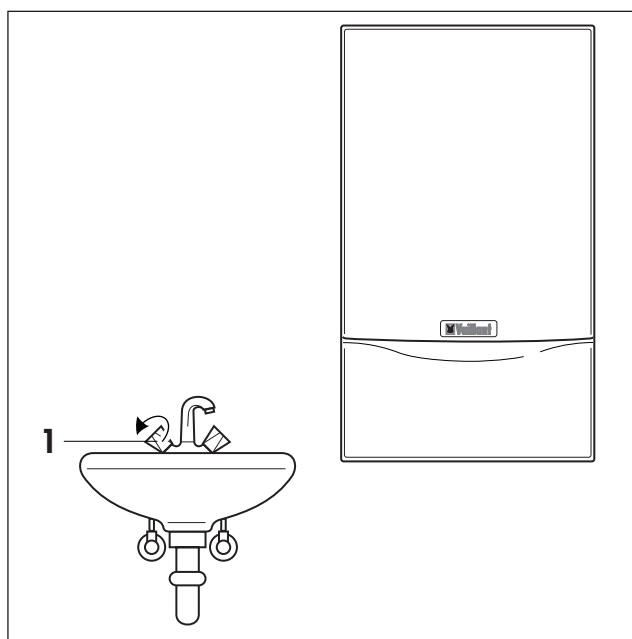


Fig. 3.7: Puisage eau chaude

3.4 Fonction chauffage

3.4.1 Régler la température départ chauffage

- Placer l'interrupteur principal (1) sur la position "I".
- Régler le sélecteur de réglage de la température départ chauffage (2) sur la température souhaitée. A cet effet, nous recommandons les réglages suivants:
 - Position à gauche pendant les phases de transition mais ne pas tourner jusqu'à la butée, (lorsque la butée est à gauche, le mode chauffage est hors circuit)
 - Position centrale en cas de froid modéré,
 - Position à droite en cas de période de grand froid.

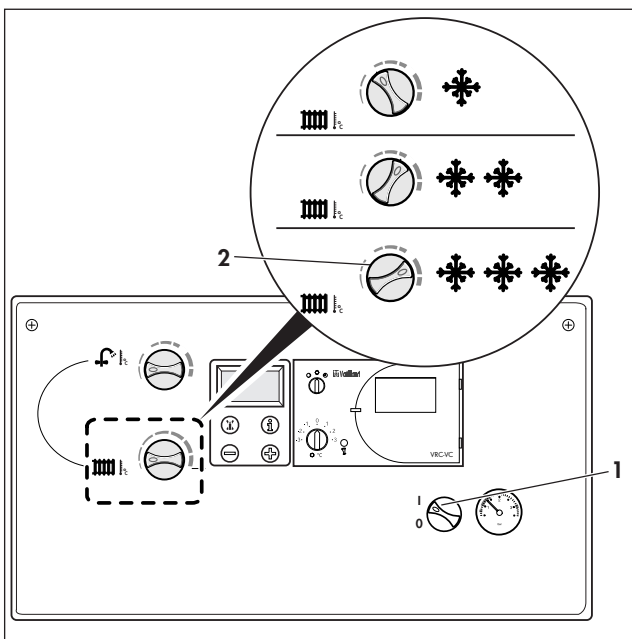


Fig. 3.8: Régler la température départ chauffage

3.4.2 Régler la régulation externe

- Réglez le thermostat d'ambiance de la pièce (3, accessoire) et/ou le robinet thermostatique du radiateur (4, accessoire) selon les instructions correspondantes.

Remarque!
 Vaillant possède un éventail de régulations de température dans son programme d'accessoires qui vous permettra d'augmenter votre confort. De plus, cette régulation précise et économique vous permettra aussi de ménager votre installation, votre portefeuille, ainsi que l'environnement.
Demandez conseil à votre installateur!

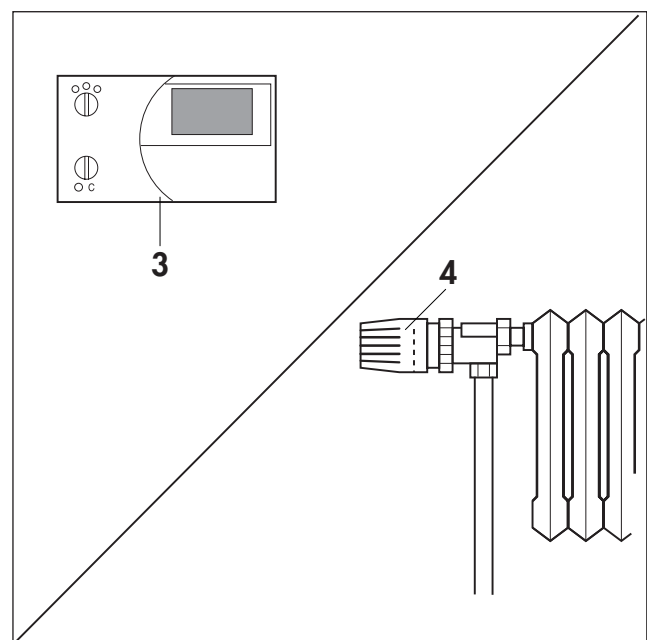


Fig. 3.9: Régler le régulateur externe

3 Commande

3.5 Affichages d'état

(Pour les travaux de maintenance et de réparation effectués par l'installateur).

Les affichages d'état sont activés en appuyant sur la touche "i" (1). Le code d'état correspondant apparaît alors sur le panneau d'affichage (2), par exemple "S.34" pour le mode de protection antigel. Vous pouvez identifier la signification de quelques codes d'état en vous reportant au tableau ci-dessous. En appuyant une nouvelle fois sur la touche "i", vous retournez au mode normal.

Durant les phases de commutation, par exemple lors de la remise en route en raison du non-allumage de la flamme, le message d'état "S." apparaît brièvement.

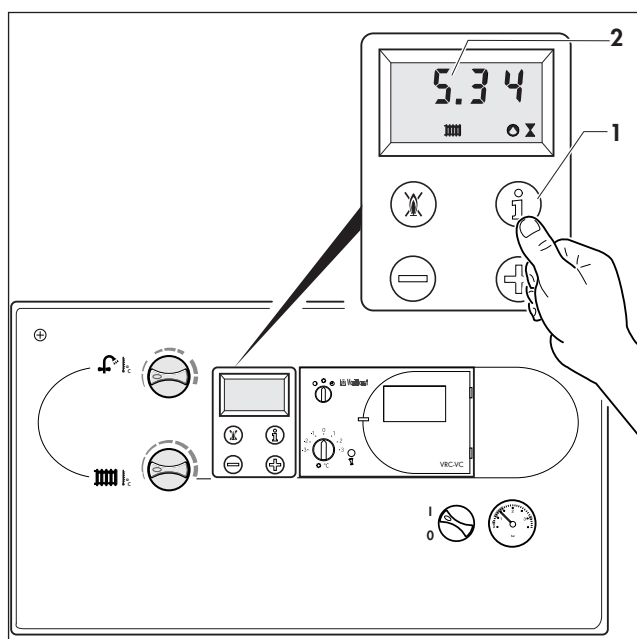


Fig. 3.10: Affichage d'état

Affichage	Signification
S.00*	Pas de demande
S.02*	Démarrage de la pompe
S.03*	Processus d'allumage
S.04*	Fonctionnement du brûleur
S.05*	Temporisation de la pompe
S.07*	Temporisation de la pompe
S.08*	Arrêt du brûleur après la fonction chauffage
S.10**	Interrupteur eau chaude enclenché
S.20**	Cycle cadencé de ballon activé
S.28**	Blocage du brûleur après chargement de l'accumulateur
S.34*	Fonctionnement en mode antigel activé

Tableau 3.1: Affichages d'état (un aperçu complet des codes d'état peut être trouvé dans les instructions d'installation).

* Fonction chauffage, ** Fonction préparation de l'eau chaude

3.6 Reset déparasitage

3.6.1 Anomalies lors de l'allumage

Si aucun allumage automatique ne se produit au bout d'environ 10 secondes, l'appareil ne se met pas en service et commute sur "Anomalie".

Cet état est indiqué optiquement par l'affichage du code d'erreur "F.28" ou "F.29" (défaillance de la flamme au démarrage de l'appareil). Un nouvel allumage automatique ne peut avoir lieu qu'après avoir effectué une action de "Reset".

- Dans ce cas, appuyez sur le bouton de reset (2, fig. 3.12) et maintenez-le enfoncé pendant 1 seconde environ.



Attention!

Si après une troisième tentative de déparasitage, l'appareil reste toujours hors service, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente agréé.

En cas de niveau d'eau insuffisant ou combustion à sec, l'appareil commute également sur "Anomalie". Cette "Erreur" est affichée par les codes d'état "F.22", "F.23" ou "F.24". En ce cas, l'appareil ne devra être remis en service que lorsque le volume d'eau dans l'installation de chauffage sera rempli à un niveau suffisant.

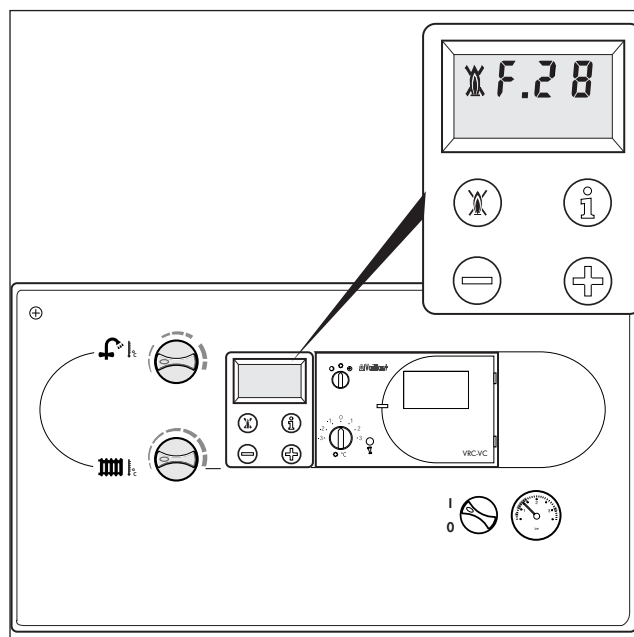


Fig. 3.11: Déparasitage

3.6.2 Anomalies lors de la préparation de l'ECS

Pour protéger la pompe de charge du préparateur, l'appareil est équipé d'une protection contre la marche à vide. Lorsque l'appareil n'est pas suffisamment rempli en eau potable, ce dispositif empêche le fonctionnement de la pompe de charge. En cas de protection activée contre la marche à vide, le mode Veille de l'appareil est désactivé. Pour le réactiver, procédez de la manière suivante :

- Appuyez sur le bouton de suppression des anomalies (2, fig. 3.12) et maintenez-le 1 seconde env. appuyé ou commutez l'interrupteur principal de l'appareil sur "ARRÊT" puis sur "MARCHE".

3.6.3 Anomalies dans le conduit des produits de combustion

VUI 280-7

Les appareils à cheminée sont pourvus d'une sonde pour les gaz brûlés. En cas d'anomalie dans l'évacuation des gaz brûlés, l'appareil se met automatiquement hors tension. La remise sous tension de l'appareil s'effectue de manière automatique environ 15 à 20 minutes après cette mise hors tension. En cas de mise hors tension répétée (l'appareil exécute automatiquement 3 tentatives d'allumage). L'appareil reste hors service et l'affichage indique le message d'erreur suivant: "F.36".

Attention!
En ce cas, veuillez contacter votre professionnel agréé pour procéder à un contrôle de l'appareil.

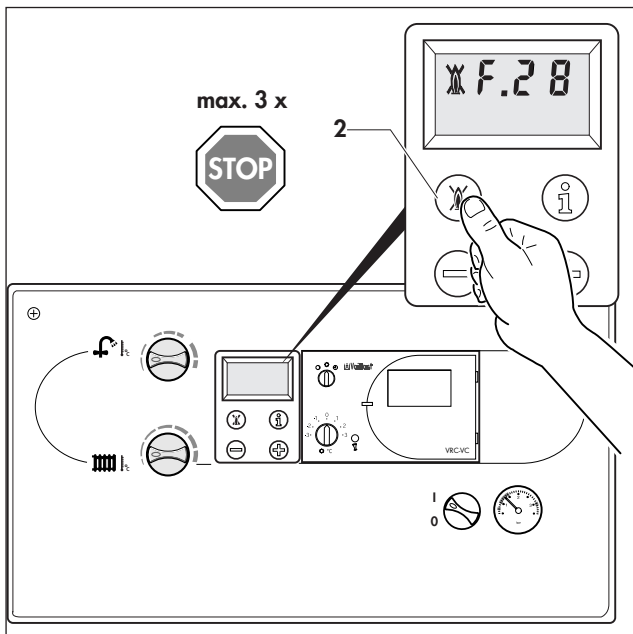


Fig. 3.12: Déparasitage

VUI 282-7

Les appareils aquaTEC Turbo de Vaillant sont équipés d'un extracteur. En cas de dysfonctionnement de ce dernier, l'appareil se met automatiquement hors service. Les messages d'erreur "F.32" ou "F.33" apparaissent alors sur le panneau d'affichage.

Attention!
Veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente agréé afin de procéder à une vérification de l'appareil.

3.7 Mise hors service

3.7.1 Arrêt chauffage

Remarque!
Vous pouvez par exemple arrêter la fonction chauffage en été; toutefois, la préparation de l'eau chaude restera toujours en service.

- Pour ce faire, tournez le sélecteur de réglage de la température départ chauffage (1) sur la butée de gauche.

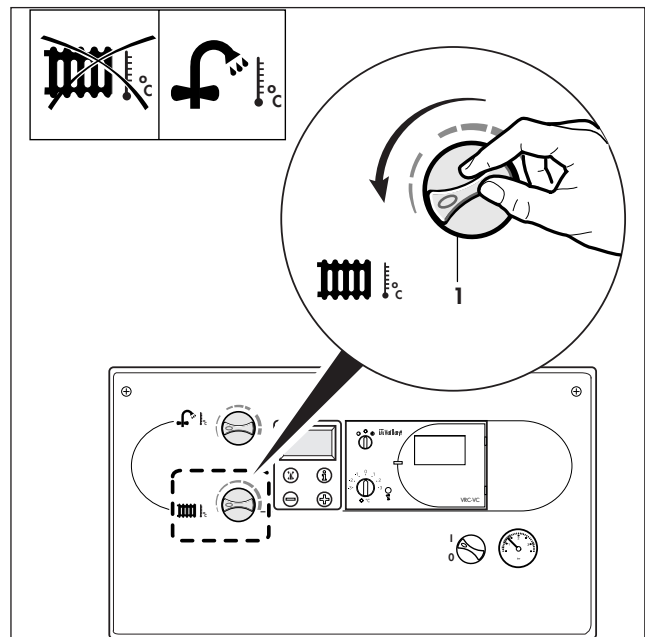


Fig. 3.13: Réglage été

3 Commande

3.7.2 Arrêt de l'appareil

Pour une mise hors service intégrale, arrêtez aussi bien le chauffage que la préparation eau chaude.

- Pour ce faire, placer le sélecteur (2) sur la position "0".

Remarque!

En cas de mise hors service pendant une période prolongée (par exemple pendant les vacances), il est également vivement recommandé de fermer le robinet gaz, ainsi que le robinet d'arrêt eau froide. Dans ce contexte, tenez également compte des remarques sur la protection antigel.

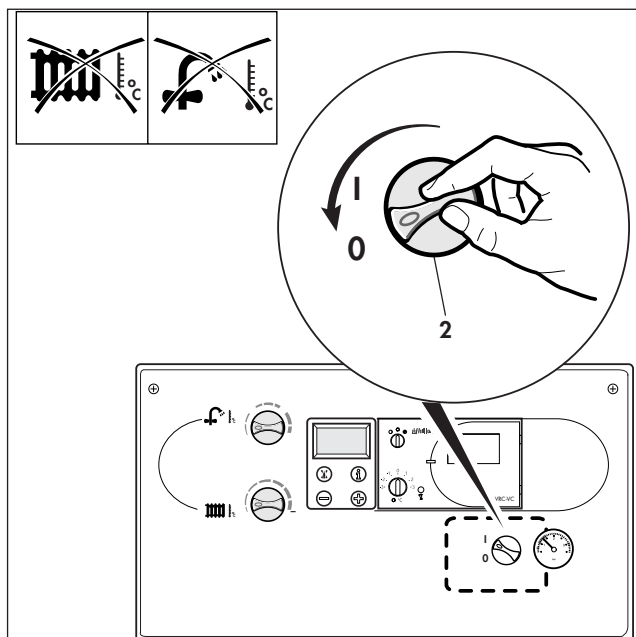


Fig. 3.14: Arrêt de l'appareil

3.8 Entretien et maintenance

Nettoyez l'habillage de votre appareil avec un chiffon humide et un peu de savon. N'utilisez pas de récurant ni de nettoyeur qui pourrait endommager le revêtement ou les armatures en plastique.

L'appareil doit être soumis à un contrôle et à un entretien au moins une fois par an, ce travail devant être effectué par un professionnel qualifié. Pour un entretien régulier, nous vous conseillons de signer un contrat de d'entretien avec un professionnel qualifié.

3.9 Protection antigel

Si vous devez vous absenter pendant une période de gel, veillez à ce que l'installation de chauffage reste en service et que les pièces soient suffisamment tempérées.

Votre appareil est équipé d'une fonction antigel: si la température départ de chauffage descend au-dessous de 5 °C et que l'interrupteur principal est enclenché,

l'appareil se met automatiquement en service et chauffe le circuit interne à 30 °C environ.

Attention!
Un rinçage de toute l'installation de chauffage ne peut pas être assuré.

Assurez-vous que l'appareil se désactive automatiquement par l'intermédiaire des dispositifs de surveillance intégrés en cas d'anomalie correspondante, par exemple une interruption de l'approvisionnement énergétique (gaz ou électricité) ou en cas d'anomalies survenant dans le dispositif d'évacuation des produits de combustion.

Attention!
La protection antigel et les dispositifs de surveillance ne peuvent fonctionner qu'à la condition que l'interrupteur principal de l'appareil soit positionné sur "I" et qu'aucune coupure de courant ne se produise sur le réseau électrique.

Une autre possibilité pour la protection antigel consiste à purger complètement l'appareil et l'installation de chauffage (page 13).

3.10 Recherches d'anomalies

Si votre appareil Vaillant connaît des problèmes de fonctionnement, veuillez vérifier les points suivants:

L'appareil ne se met pas en service

- L'alimentation gaz est-elle raccordée?
- L'alimentation eau est-elle assurée?
- Le niveau d'eau est-il suffisant ?
- L'alimentation en courant est-elle sous tension?
- L'interrupteur principal est-il enclenché? (position de l'interrupteur sur "I")
- Protection contre la marche à vide activée ? (voir page 11)
- Y-a-t-il une anomalie à l'allumage? (cf. page 10)

La préparation de l'eau chaude fonctionne normalement, mais le chauffage ne se met pas en service

- Besoin chauffage requis par la régulation externe? (cf. page 9)

Attention!
Si votre appareil ne fonctionne toujours pas parfaitement, veuillez contacter votre installateur ou le service après-vente agréé.

3.11 Remplir la chaudière et l'installation du côté du chauffage

Pour garantir un fonctionnement irréprochable de votre installation de chauffage, l'aiguille du manomètre (2) doit se trouver entre 1,0 et 2,0 bars à froid. Si la pression de remplissage est inférieure à 0,75 bar, ajoutez de l'eau en conséquence.

Si l'installation de chauffage s'étend sur plusieurs étages, des valeurs supérieures peuvent s'imposer sur le manomètre. Interrogez votre société spécialisée ou le service après-vente Vaillant à ce sujet.

Attention!
Pour remplir l'installation de chauffage, n'utilisez que de l'eau propre du réseau. Il est interdit d'ajouter des produits chimiques ou des produits antigel!

Pour le remplissage de l'installation, veuillez procéder comme suit:

- Ouvrez tous les robinets thermostatiques de l'installation.
- Assurez-vous que la vanne d'admission d'eau froide de l'appareil est ouverte.
- Insérer le levier de la soupape de remplissage (1) dans la soupape de remplissage.
- Ouvrez lentement la vanne de remplissage de l'appareil et remplissez d'eau l'appareil ou la chaudière jusqu'à ce que la pression requise de l'installation soit affichée sur le manomètre (2).
- Fermez le robinet de remplissage.
- Purgez l'air qui se trouve dans les radiateurs de l'installation de chauffage.
- Vérifiez une nouvelle fois la pression de l'eau (et répéter la procédure de remplissage le cas échéant).
- Pour des raisons de sécurité, tirez à nouveau sur la manette de la soupape de remplissage et fixez-la dans le clip sous l'appareil.

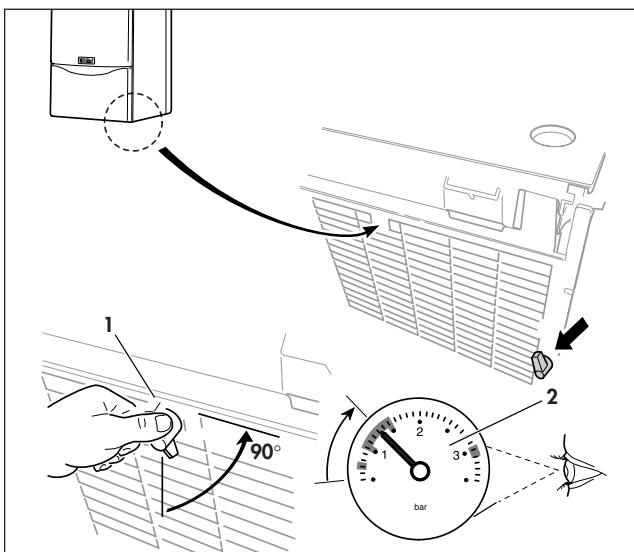


Fig. 3.15: Remplir/Vider la chaudière et l'installation de chauffage

3.12 Vidange de la chaudière et l'installation du côté du chauffage

Pour vidanger l'appareil ou l'installation il convient de procéder comme suit:

- Fixez un tuyau souple au point de vidange de l'installation.
- Amenez l'extrémité libre du tuyau à un conduit d'évacuation adapté.
- Ouvrez le robinet de vidange .
- Ouvrez les purgeurs d'air sur les radiateurs en commençant par le radiateur situé le plus en hauteur et en poursuivant l'opération du haut vers le bas.
- Lorsque toute l'eau s'est écoulée de l'installation, refermez les purgeurs d'air des radiateurs ainsi que le robinet de vidange.

Attention!
Il n'est pas possible pour des raisons d'hygiène de vider l'appareil via le dispositif de remplissage!

3.13 Remplir la chaudière du côté de l'eau potable

Pour remplir l'appareil ou le ballon d'eau chaude intégré dans l'appareil avec de l'eau potable, il convient de procéder comme suit:

- Assurez-vous que la vanne d'admission d'eau froide de l'appareil est ouverte.
- Ouvrez une vanne de distribution d'eau chaude à proximité de l'appareil, ce qui remplira le ballon d'eau chaude de l'appareil et le purgera dans le même temps de son air à travers la vanne de distribution ouverte.
- Dès que de l'eau s'écoule de la soupape ouverte de distribution, la réserve d'eau potable de l'appareil est remplie.
- Fermez le robinet de remplissage.

3.14 Vidange de la chaudière du côté de l'eau potable

Pour vider le ballon d'eau chaude intégré dans l'appareil, il convient de procéder comme suit:



Attention!

N'oubliez pas que le préparateur d'ECS peut encore être rempli d'eau chaude bien que toutes les pièces annexes et les capteurs soient déjà refroidis!

- Fixez un tuyau souple au point de vidange de l'installation.
- Amenez l'extrémité libre du tuyau à un conduit d'évacuation adapté.
- Fermez la vanne d'arrivée d'eau froide de l'appareil.
- Ouvrez le robinet de vidange de l'appareil, ainsi que le point de distribution d'eau chaude placé le plus en hauteur. Le ballon d'eau chaude de l'appareil sera ainsi aéré et purgé au moyen du robinet de vidange ouvert. L'eau résiduelle provenant de l'échangeur thermique à plaques peut être évacuée via la soupape de purge du tuyau en dessous de l'échangeur thermique au moyen d'un tuyau adapté. Cette soupape de purge peut également être utilisée pour purger le préparateur. Il faut alors veiller à ce que l'eau s'écoule via la vidange derrière la soupape d'arrêt de l'eau froide.
- Dès lors que de l'eau ne s'écoule plus par le robinet de vidange, cela signifie que la réserve d'eau potable de l'appareil est vidée.
- Fermez ensuite le robinet de vidange de l'appareil ainsi que le point de distribution d'eau chaude qui est ouvert.

Vaillant Sarl

"Le Technipole" ■ 8, Avenue Pablo Picasso ■ F- 94132 Fontenay-sous-Bois Cedex
Téléphone 01 49 74 11 11 ■ Fax 01 48 76 89 32 ■ www.vaillant.fr ■ info@vaillant.fr

834623_12 FR 04 2005 Sous réserve de modifications.